



**N° 2022 -BU-116**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-deux, le 20 Octobre, à dix-sept heures, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à Cercy-la-Tour, sous la Présidence de Serge CAILLOT.

**Présents :**

Serge CAILLOT, Jean-Christophe SAVE, Antoine-Audoin MAGGIAR, Annick BERTRAND, Didier BOURLON, Michel MULOT, Michel MARIE, David BONGARD, Yves PERRAUDIN, Serge DUCREUZOT

**Absents excusés :** Jean-Paul LAMBOURG, Marie-Claire RANVIER, Pierre TISSIER-MARLOT

**Étaient également présents :** Maëlle GRANGEON, DGS.

**Secrétaire de séance :** Didier BOURLON

Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 13
- Présents : 10
- Procurations : 0
- Qui ont pris part à la délibération : 10

\*\*\*\*\*

**Approbation du compte-rendu du dernier bureau communautaire N° 2022-BU-116**

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu du dernier bureau communautaire.

Des erreurs de formes sont relevées et seront corrigées.

**Après avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du bureau communautaire du 6 Octobre 2022.**

**Pour copie certifiée conforme,  
Fait à Moulins-Engilbert,  
le 20 Octobre 2022**

Envoyé en préfecture le 03/11/2022  
Reçu en préfecture le 03/11/2022  
Publié le   
ID : 058-200067882-20221020-2022\_BU\_116-DE

**Le Président,  
Serge CAILLOT.**

